

LE PIN : Réunion publique le 10/03/2016 sur le projet de Commune Nouvelle

Présentation par Jean-Paul Bret du Power Point.

Intervention du Comité Citoyen à qui nous ne donnerons la parole qu'après avoir entendu les premières réactions des habitants suite à la présentation.

✓ **Pourquoi n'y a-t-il pas de référendum ?**

Très compliqué à organiser pour un résultat non significatif. Il y aura 3 réunions publiques d'ici juin. Puis il y en aura sur les années suivantes (3 ans) pour faire part de l'avancement des thématiques. C'est mieux d'avoir un dialogue entre le public et la Mairie. Lors d'un référendum, la participation est faible et les gens votent sans être venus aux réunions d'information donc le vote ne serait pas significatif.

✓ **Pourquoi ne pas avoir proposé la CAPV comme commune nouvelle ?**

Trop grande communauté. Souvent ce sont de petites communes qui s'organisent en commune nouvelle ; elles ont déjà des compétences de proximité que le pays voironnais n'a pas comme l'école, la voirie. Le pays voironnais est très favorable à la création de communes nouvelles car elles arrivent plus facilement à mener leur projet. Le regroupement de petites communes plus homogènes est plus pertinent.

Exemple pris de Montferrat et Paladru où il y avait une volonté de travailler ensemble et puis quelques mois après le Conseil municipal de Montferrat annonce qu'il n'est plus d'accord d'avancer dans l'immédiat. Aujourd'hui, il y a une volonté des deux conseils municipaux de Le Pin et Paladru) pour avancer tout de suite. La porte reste ouverte aux autres communes souhaitant rejoindre Le Pin et Paladru.

✓ **Pourquoi les autres communes ne rejoignent-elles pas ce principe qui semble logique ?**

Bilieu trouve que cela va trop vite. Le maire de Charavines est opposé au regroupement des communes ; il l'a clairement annoncé ; si son Conseil Municipal était d'accord, il démissionnerai.

Nous respectons les positions des autres communes.

✓ **Quels sont les intérêts de marier Paladru / Le Pin**

L'intérêt principal est la situation financière au vu des baisses de dotation de fonctionnement avec une perte sur 4 ans pour les 5 communes de 600 000 €. Si nous souhaitons continuer à investir, il faut baisser nos charges de fonctionnement et les

optimiser. Si nous ne trouvons pas de solutions intelligentes, nous ne pourrons plus faire d'investissement.

Il y a un rapport de force qui va s'instaurer : beaucoup de communes s'organisent, il faut pouvoir faire le poids face à des communes qui vont faire entre 15000 et 20000 habitants.

Dans un avenir proche, l'état ne financera des projets que sur des appels à projet bien cadrés et rendant compte du service rendu à la population. Nous avons besoin de raisonner territoire et non communes seules. Exemple des tennis couverts, désengagement de Montferrat pour cause d'enveloppe financière non définie. Retard d'un an.

Nous vivons l'immobilisme des projets dû à la souveraineté de chaque commune. Le problème sera réglé par la commune nouvelle, pour le bon déroulement des projets des infrastructures et pour le bien des associations. Effet boule de neige espéré.

Il n'y a qu'à prendre l'exemple des associations sont de plus en plus intercommunales.

L'intérêt de réunir 2 communes est moindre mais si nous montrons que cela marche, nous entraînerons nos collègues.

✓ **Comment va fonctionner cette commune nouvelle : les conseillers municipaux vont devoir travailler ensemble ?**

Il y aura un seul conseil municipal jusqu'en 2020 avec élection de son maire et de ses adjoints. Ce soir nous ne présenterons rien de l'aspect financier. C'est encore trop tôt. Ce sera fait lors de la prochaine réunion publique.

Dans un premier temps, nous avons bâti quatre commissions : Gouvernance ; Administration générale, Finance/Budget ; Services à la population.

Concernant la commission Administration Générale, il y a un travail important sur l'homogénéisation des logiciels de comptabilité des deux communes. Pour ce qui est du personnel des écoles, du personnel communal et du personnel administratif, cela ne va rien changer. En revanche, le jour où nous réunirons les 5 communes, ce sera forcément différent.

La commission de Service à la population va par exemple travailler sur les tarifs concernant la location des salles, les accès à la plage, ...

Le personnel technique sera amené à travailler pour une meilleure efficacité sur l'ensemble du territoire de la commune nouvelle. Personnel plus spécialisé.

✓ **Les communes ont des recettes, est-ce qu'il y aura fusion des recettes ?**

Oui, il y aura fusion des recettes et aussi des dépenses.

Lors des prochaines réunions des 14 et 15 avril, vous aurez tous les éléments.

✓ **Démocratie :**

Un habitant du Pin dit avoir adhéré à la liste du Conseil Municipal du Pin mais il aurait été habitant de Paladru, il n'aurait pas été favorable à la liste électorale. Sa question est de savoir comment nous gérons cela sur le plan de la démocratie ?

Rappel de nos maires : la population n'élit pas le maire mais le conseil municipal. Il faudra composer avec l'équipe en place jusqu'en 2020.

✓ **Qui sera candidat en tant que Maire de la commune nouvelle ?**

Tout n'est pas lié à une personne. L'idée est bien plus large que ça. C'est un bien pour l'avenir, pour un projet de territoire.

✓ **Au sujet du PLU que va-t-il se passer ? PLU commun ?**

A terme, le PLU sera global et deviendra unique sur les 2 communes. Nous aurions pu faire nos PLU ensemble au tour du Lac mais nous n'y sommes pas arrivés. Aujourd'hui Paladru termine le sien. Le Pin est figé.

D'ici 5 ans, la Loi va rendre obligatoire le PLU, il faut raisonner sur un périmètre plus large.

✓ **Un mariage avec Montferret, oui car plus simple... mais quel est l'avenir après 2020 ?**

En 2019, il n'y aura plus de possibilité de faire une commune nouvelle car ce sera juste avant les élections. Après 2020, ce sera les nouvelles équipes municipales. On ne va pas remettre en cause ce qui est déjà engagé. Il n'y aura pas de nouveaux projets d'ici 2020.

✓ **Intervention concernant le processus des Conseils municipaux :** le flyer indiquait ouverture au dialogue alors que la décision est déjà prise.

Un rapprochement entre 2 communes dont les centres village sont proches a du sens, mais ce n'est pas le cas de nos deux communes dispersées.

Les Conseils Municipaux parlent de démocratie participative alors qu'une fois élues, les équipes municipales décident de façon monarchique. Pour cette raison, les gens ne vont plus aux urnes.

Auparavant, il y avait plaisir d'élire des personnes que l'on connaissait. Ces fusions vont compliquées les choses.

Réponse sur ce dernier point : le panachage est dépassé. 30% de la population se renouvelle sur le Tour du Lac. Ce n'est pas une histoire de personne, il n'y pas d'ambition personnelle sur ce projet de commune nouvelle.

✓ **Pour rester dans la métaphore du mariage, avez-vous décidé du nom de l'enfant ?**

Le nom n'est pas encore « sorti ». Nous vous proposons de mettre des boîtes à idées dans chacune des mairies pour que les habitants soumettent leurs idées. Les urnes seront également mises en mairie de Montferrat et Biliou dans l'idée de réfléchir ensemble.

Rappel : le nom des communes historiques restera.

✓ **Intervention d'un élu de Paladru.** Un rapprochement était inéluctable mais plutôt avec Montferrat.

Dès qu'une commune nouvelle est réalisée, il n'y a pas de divorce. La « carotte financière » n'est pas négligeable. Les communes vont travailler ensemble pour fédérer les autres.

✓ **Réponse de l'élu de Paladru :** Il s'agirait peut-être plus de convaincre les autres communes que la population qui a l'air d'être déjà conquise.

✓ **S'il n'y avait pas eu unanimité auprès des conseils municipaux, l'avis aurait été demandé à la population, est-ce vrai ?**

Oui, il faut l'unanimité à la majorité simple.

✓ **Où sera le siège de la commune ?**

Ce n'est pas décidé.

RDV le 14 et le 15 avril sur les 2 communes.

COMITE CITOYEN

Intervention de Claude Rouge qui se propose de faire la synthèse de ce qui s'est dit en Comité Citoyen en rappelant que l'objectif n'est pas de prendre position.

Six points ont émergé :

1. est-ce que l'on a envie de se rapprocher ? oui pour la mutualisation des moyens par rapport à la sous-utilisation des matériels, oui pour développer du faire-ensemble avec les autres communes, mais développer des liens et mutualiser ne passent pas forcément par un mariage.

S'il y a économie par réduction du personnel, ce n'est pas une économie car un poste de travail qui disparaît c'est un chômeur de +

2. démarche : on y va de gré ou de force ou pourrait-on y aller progressivement avec des citoyens eux-mêmes impliqués dans la démarche.

3. carotte financière : fusionner avant le 30 juin car dispense de baisse de dotation par l'état. Cela paraît suspect et cela dessert le bien-fondé de la démarche. Car c'est un injustice que ceux qui fusionnent aient la même dotation alors que ceux qui en auraient le plus besoin seront ceux que ne fusionnent pas.

4. Maintien du bureau de poste : Confirmation de la mise en place d'un facteur guichetier. Fond de péréquation en baisse, non reconduction d'agence postale (Paladru) communale. Pas de commune nouvelle si plus de bureau de poste. Coupure de la tribune publique de M. Rouge sur le comité citoyen.

5. nous aimerions qu'il y ait une consultation citoyenne et que la municipalité aide à cela.

Intervention de M. Seigle-Vatte : Trop de gestion participative freine l'avance des projets. Carotte fiscale : 226 K€ pas négligeable et mise en parallèle avec l'augmentation des impôts.

6. Claude Rouge a été stoppé par l'assemblée.

J.P. Bret en réaction au Comité Citoyen : nous ne pouvons pas comparer le point de la poste avec le projet de commune nouvelle. Nous pensons faire un travail de qualité, nous prenons nos responsabilités d'élus pour être efficaces et ça n'empêchera pas de prendre la « température » auprès des citoyens.

Il est vrai que le projet de Commune Nouvelle n'était pas dans notre profession de foi. Pour autant, dans la vie d'élus, il s'agit de saisir des opportunités et de prendre des responsabilités. Nous y arriverons par obligation ; il vaut donc mieux en faire le choix plutôt que d'y être obligé.